

23 déc 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 décembre 2004

## Registre national

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a autorisé la passation d'un marché, par procédure négociée sans publicité, avec la firme Bull pour la fourniture de systèmes centraux informatiques pour le registre national.

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a autorisé la passation d'un marché, par procédure négociée sans publicité, avec la firme Bull pour la fourniture de systèmes centraux informatiques pour le registre national.

Il s'agit de doter le service du registre national d'une architecture informatique fournissant la puissance et la disponibilité nécessaire à la généralisation de la carte d'identité électronique (\*), et capable de s'adapter de façon souple et rapide à toute variation de charge induite par cette généralisation. Cette architecture doit aussi permettre l'évolution des systèmes de gestion de bases de données propriétaires vers des logiciels ouverts afin de sécuriser et de pérenniser les services du Registre national. (\*) décidée par le Conseil des Ministres du 20 mars 2004.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe